



Conseil d'administration

Séance du 27 novembre 2024, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD
M. Michel BORREWATER, *en visio*
Mme Françoise GOUBE
M. Christophe GRAS, *en visio*
M. Julien PILETTE

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Julien PILETTE*
M. Alain CAMBIEN
M. Alexandre GARCIN
M. Alexis HOUSET
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX

Délibération n°24.26

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire – Budget 2025

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Débat d’Orientation Budgétaire – Budget 2025

Les dispositions de l’alinéa 2 de l’art. L. 2312-1 du CGCT prévoient que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget. Ces dispositions sont applicables aux SPIC par renvoi de l’article L. 2221-5 du même code. Ainsi, les régies SPIC doivent organiser le débat précité dès lors qu’elles sont rattachées à une collectivité de 3 500 habitants et plus.

Le débat d’orientation budgétaire porte sur les orientations générales à retenir pour l’exercice considéré et, éventuellement, les exercices suivants.

Il s’insère dans les mesures d’information du public sur les affaires locales et permet aux membres du Conseil d’administration d’exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d’ensemble. Il permet également à l’ordonnateur de faire connaître ses choix budgétaires prioritaires et les modifications à apporter par rapport au budget antérieur.

Ce débat se situe à l’intérieur d’un délai de deux mois précédant l’examen du budget et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l’article 2121-8 du CGCT.

Il s’effectue dans les conditions prévues pour toute délibération du Conseil d’administration. Ce débat a pour objet de préparer l’examen du budget qui sera présenté le 18 décembre prochain. Il participe à l’information des élus.

Contexte

Du débat d’orientation budgétaire tenu le 24 janvier dernier, qui précédait l’adoption du budget primitif 2024 au 21 février, il ressortait que l’équilibre de la section d’exploitation n’était plus assuré à compter de 2025, sachant que depuis 2022 seul le report antérieur accumulé depuis l’origine permettait d’équilibrer cette section.

Aussi, d’un exercice à l’autre, le contexte a passablement évolué. Le compte administratif 2024 à adopter en juin prochain constatera un retour à l’équilibre de la section d’exploitation en raison, d’une part, du non versement de la participation statutaire mais aussi, d’autre part, aux efforts poursuivis depuis deux ans pour contenir les charges (masse salariale, électricité, réactifs...).

Ces efforts seront maintenus en 2025 mais le retour à l’équilibre de l’exploitation s’avère insuffisant pour rétablir une capacité d’autofinancement de la régie à la mesure des lourds investissements à réaliser de 2026 à 2031.



Suite,
03 / 07

Les hypothèses d'actualisation retenues :

- Inflation à 2%
- Prix de VEG en 2025 inchangé (50 centimes le m³), puis application d'une indexation de 2% par an les années suivantes
- Masse salariale en 2025 inchangée, +1% en 2026 et +1.5% en 2027 ; puis +2% par an.

Sur cette base, la prospective de Sourcéo est la suivante :

Vue d'ensemble

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	<i>CA prévisionnel</i>	<i>BP prévu</i>				
Recettes d'exploitation	41 252 623	39 081 622	38 760 630	38 755 176	39 016 306	39 564 487
- Dépenses d'exploitation	37 262 171	37 994 785	39 252 017	40 199 701	41 226 884	42 055 922
= Solde d'exécution en exploitation	3 990 451	1 086 838	-491 388	-1 444 525	-2 210 577	-2 491 436
Recettes d'investissement	5 292 650	9 437 695	8 900 836	20 196 490	14 190 691	11 080 818
- Dépenses d'investissement	11 154 536	9 437 695	19 788 160	13 745 571	10 874 181	9 926 756
= Solde d'exécution en investissement	-5 861 886	0	-10 887 324	6 450 919	3 316 511	1 154 062
+/- Reports antérieurs en exploitation	20 093 798	19 280 089	15 562 765	-620 107	-11 305 198	-19 439 830
+/- Reports antérieurs en investissement	1 057 725	-4 804 161	-4 804 161	-15 691 485	-9 240 565	-5 924 055
- Restes à réaliser à reporter en n+1 (dépenses d'investissement)						
Résultat en exploitation	24 084 250	20 366 926	15 071 378	-2 064 632	-13 515 775	-21 931 265
+ Résultat en investissement	-4 804 161	-4 804 161	-15 691 485	-9 240 565	-5 924 055	-4 769 993
= Résultat cumulé	19 280 089	15 562 765	-620 107	-11 305 198	-19 439 830	-26 701 258

Vue détaillée ci-après

		2024	2025	2026	2027	2028	2029
		CA prévisionnel	BP prévu				
Chap / Art		Section d'exploitation					
013	Atténuation de charges RH (USS, divers rebmts dont assurance prévoyance)	168 279	75 000	50 000	51 000	52 020	53 060
70118	VEG	33 081 200	31 965 669	31 725 931	31 785 821	32 058 421	32 589 888
701251 (...23)	Redevances Agence de l'eau facturées aux clients	4 204 072	4 193 198	4 106 148	3 995 444	3 924 496	3 880 543
70871	Refacturation maîtrise d'œuvre BA Eau (distri.) et BG (DECI)	2 616 000	2 616 000	2 642 160	2 681 792	2 735 428	2 790 137
	Indemnités, subventions et autres prestations (autres 70 + chap. 74 & 75)	197 562	231 755	236 390	241 118	245 940	250 859
77	Produits exceptionnels	868 212					
a	Recettes réelles d'exploitation	41 135 326	39 081 622	38 760 630	38 755 176	39 016 306	39 564 487
b	Recettes d'ordre d'expl. (quote-part subv invest transférable résultat)	117 297					
a+b	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	41 252 623	39 081 622	38 760 630	38 755 176	39 016 306	39 564 487
605	Achats d'eau	12 695 000	11 882 080	12 119 722	12 362 116	12 609 358	12 861 546
6371	Redevance agence de l'eau	2 856 269	2 848 124	2 840 758	2 781 784	2 706 786	2 658 721
6378	Taxes et redevances (assainissement, VNF)	788 538	810 000	854 646	880 285	906 693	933 894
6061	Electricité	2 650 000	2 900 000	2 958 000	3 017 160	3 077 503	3 139 053
6062	Réactifs	1 700 000	1 952 000	1 991 040	2 030 861	2 071 478	2 112 908
	Entretien maintenance (autres achats sauf 6066 & serv. sauf 6132/6137/614/616/618)	2 184 811	3 224 917	3 289 415	3 355 204	3 422 308	3 490 754
	Divers (6066, 6137, 616 et 618, 62 hors 62871, 65, 67 hors participation statutaire)	2 218 534	782 591	798 243	814 208	830 492	847 102
62871	Prestations mutualisées avec la MEL	1 480 000	1 490 000	1 504 900	1 527 474	1 558 023	1 589 183
6132/614	Loyer et charges des établissements (hors usines)	479 461	491 304	501 130	511 153	521 376	531 803
012 + 618	Charges de personnel (hors paie publique) et de formation	6 379 554	7 180 286	7 252 089	7 360 870	7 508 088	7 658 250
62871	Rebmt salaires chargés mis à dispo & cotis' CNRACL détachés	690 000	540 000	545 400	553 581	564 653	575 946
022	Dépenses imprévues		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
66	Charges financières (remboursement intérêts de la dette, intérêts bancaires)		0	0	0	0	0
a	Dépenses réelles d'exploitation	34 122 167	34 601 302	35 155 342	35 694 695	36 276 757	36 899 159
b	Dépenses d'ordre d'exploitation (dotations aux amortissements, VC actif cédé)	3 140 004	3 393 482	4 096 675	4 505 006	4 950 126	5 156 763
a+b	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	37 262 171	37 994 785	39 252 017	40 199 701	41 226 884	42 055 922
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Chap / Art		Section d'investissement					
13	Subventions d'investissement	2 052 646	419 884				
1678	Avances remboursables auprès de la MEL (30 000 000 EUR maxi, échéance 12/30)		820 168				
10	Dotations et réserves	0	4 804 161	4 804 161	15 691 485	9 240 565	5 924 055
a	Recettes réelles d'investissement	2 052 646	6 044 213	4 804 161	15 691 485	9 240 565	5 924 055
b	Recettes d'ordre d'investissement (autofinancement et opérations patrimoniales)	3 240 004	3 393 482	4 096 675	4 505 006	4 950 126	5 156 763
a+b	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 292 650	9 437 695	8 900 836	20 196 490	14 190 691	11 080 818
020	Dépenses imprévues		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
20	Immobilisations incorporelles (études, R&D, licences...)	476 692	515 767	592 831	600 187	607 691	615 345
21	Immobilisations corporelles (acquisitions)	1 051 338	747 127	12 081 494	10 071 668	7 133 790	6 118 316
23	Immobilisations en cours (travaux)	9 617 130	7 664 801	6 603 835	2 563 716	2 622 700	2 683 095
a	Dépenses d'équipement	11 145 160	9 427 695	19 778 160	13 735 571	10 864 181	9 916 756
10	Dotations et réserves						
1678	Remboursement des avances						
1641	Remboursement du capital de la dette		0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières (cautions et hors équilibre de la section)		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b	Dépenses financières	0	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
a+b	Dépenses réelles d'investissement	11 145 160	9 437 695	19 788 160	13 745 571	10 874 181	9 926 756
c	Dépenses d'ordre d'investissement (reprises sur autofin. antérieur et op. patrim.)	9 376					
a+b+c	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 154 536	9 437 695	19 788 160	13 745 571	10 874 181	9 926 756



Suite,
05 / 07

De cette prospective, il faut retenir :

- l'équilibre de la section d'exploitation n'est plus assuré à compter de 2027, sachant que depuis 2022 seul le report antérieur accumulé depuis l'origine permet d'équilibrer cette section ;
- l'avance remboursable sur 7 ans de la MEL est mobilisée en 2025 à hauteur de 820 168 EUR pour équilibrer la section d'investissement au BP ;
- Il pourrait être pertinent, pour échange avec la direction des finances de la MEL, de prévoir la prorogation de la date de remboursement à la MEL de l'avance pour la faire coïncider avec la réception des projets de Pecquencourt et Flers en Escrebieux.

Sourceo a travaillé, en lien avec l'AOT, un lissage de son plan pluriannuel d'investissement à horizon 2034. Sont prioritaires les dépenses qui permettront de garantir la continuité d'activité de l'outil de production par des projets :

- sécurisation, pérennisation électrique (groupes électrogènes, remplacement de lignes haute tension, de local HT/BT, ...) pour 8 000 000 EUR ;
- sécurisation et pérennisation des champs captants (Emmerin, Tourcoing les Francs, Ansereuilles et Hempemont) pour 2 100 000 EUR ;
- traitement des pollutions et sécurisation des usines de production (projet de Pecquencourt, traitement des polluants émergents aux Ansereuilles, projet de Flers en Escrebieux, remplacement de la deferrisation de l'usine de Tourcoing les Francs) pour 43 000 000 EUR ;
- sûreté des usines de production, développement d'EnR et géoréférencement pour 3 500 000 EUR.

Ces dépenses d'investissement ne comprennent cependant pas la dimension génie civil des ouvrages, la mission diagnostic ayant débuté fin 2023, les premières estimations devraient aboutir en milieu d'année 2025.

Pour l'exercice 2025, les données sur lesquelles se construit le budget primitif à adopter le 18 décembre sont précisées ci-après pour les principaux postes (> 500 000 EUR).

Section d'exploitation

Recettes d'exploitation

Elles sont estimées à **39 404 508 EUR** au BP 2025, en hausse de 1 357 899 EUR par rapport à celles inscrites au BP 2024.

Pour mémoire, le modèle économique de Sourceo porte sur des recettes issues de l'activité de production d'eau potable et de revente des achats d'eau en gros effectués auprès du SMAEL. Redevance de l'eau facturée pour l'Agence de l'eau comprise, les **ventes d'eau en gros** représentent 92.6% des recettes d'exploitation (**36 481 753 EUR**).



Suite,
06 / 07

Le prix du m³ d'eau vendu à Iléo est de 50 centimes au nouveau contrat. Associé à la baisse continue des volumes vendus, ce qui reste l'hypothèse et l'objectif d'Iléo, le chiffre d'affaires de Sourcéo devrait stagner cette année.

Le formule de calcul du prix de vente d'eau en gros laisse penser à une stabilité du prix en 2025 par rapport à 2024 soit 50 centimes du m³ vendu, voire légèrement moins. Il s'agit d'une conséquence du reflux de l'inflation observé tout au long de l'année 2024.

Le remboursement des frais de **maîtrise d'œuvre** par la MEL pour les travaux sur le réseau de **distribution (2 048 000 EUR, budget annexe eau)** et de **défense incendie (568 000 EUR, budget général)** représente la seule autre recette significative (6.7%).

Dépenses d'exploitation

Elles sont estimées à **34 601 302 EUR** au BP 2025, en recul sensible par rapport au BP 2024 de 40 097 562 (- 14.7%) consécutivement à la fin de la participation statutaire. Les autres postes de dépenses sont stables par rapport à 2024, mis à part les dépenses de personnel qui, de manière cumulative entre les dépenses de personnel mis à disposition avec les charges de personnel de droit privé, baissent de 4% pour passer à **7 720 000 EUR** en 2025 alors qu'en 2024 la dépense au BP était de **7 970 000 EUR**.

Les dépenses d'entretien maintenance vont croître entre 2024 et 2025 de 31% pour passer de 2 461 284 EUR à 3 224 917 EUR. L'écart porte sur deux postes qui sont ceux relatifs aux nécessaires régénérations des filtres à charbon actif de l'usine de l'arbrisseau pour 350 000 EUR estimés d'une part et, d'autre part, pour les dépenses d'innovation et de recherche sur les molécules émergentes et les polluants éternels pour 528 000 EUR.

La **redevance** à verser à l'**Agence de l'eau** est estimée à **2 848 000 EUR**.

L'achat d'**électricité** en direct est réévalué pour tenir compte de l'augmentation de taxes sur le TURPE notamment. Le coût prévisionnel est de **2 900 000 EUR**.

Le poste **réactifs** évolue à hauteur de l'inflation de 2%, soit **1 952 000 EUR**.

Le coût des **prestations mutualisées** devrait être de **1 490 000 EUR**. En 2025, les prestations assurées par la MEL pour le compte de Sourceo doivent être comptabilisées au réel.

Les **taxes et redevances d'assainissement** sont reprises à hauteur de **810 000 EUR**, en attendant une estimation plus précise.



Suite,
07 / 07

Section d'investissement

Recettes d'investissement

Elles sont estimées à ce stade à **6 044 213 EUR** comprenant une subvention de l'Agence de l'Eau de 419 884 EUR dans le cadre du projet de restructuration du champ captant d'Emmerin. Il convient d'ajouter l'avance de la MEL à hauteur de 820 168 EUR et la reprise sur les antécédents pour un montant de 4 804 161 EUR.

Dépenses d'investissement

Elles sont estimées, hors dépenses imprévues, à **8 927 695 EUR**, en baisse de 34% par rapport au BP 2024 en raison de la temporalité de projet et de l'abandon de projet de continuité d'activité électrique sur les usines de l'Arbrisseau et de Roncq.

Ces dépenses prévisionnelles correspondent notamment à :

- Projet de continuité électrique sur les usines de Wattlelos le Beck, de changement d'équipements sur différents points de production pour 1 650 000 EUR ;
- Pérennisation des champs captants d'Emmerin et de Tourcoing les Francs pour 2 070 000 EUR ;
- Sureté des usines pour 1 550 000 EUR ;
- Des études d'investissement sur les projets de modernisation de l'usine de Pequencourt et de Flers en Escrebieux.

En revanche, le souci de réduire nos dépenses transparaît également sur l'enveloppe de **gros entretien maintenance** du service Production : **3 393 482 EUR** inscrits, stable par rapport au BP 2024.

Conclusion

L'exercice 2025 devrait permettre de dégager un excédent d'exploitation. Les efforts sur les charges de personnel, la maîtrise des coûts d'énergie, de réactifs sont annihilés par des besoins nouveaux de régénération des filtres à charbons actifs ainsi que pour mener des études en innovation et recherche. Ces actions nouvelles correspondent au besoin de poursuivre tous les efforts nécessaires pour garantir la production d'une eau de qualité de manière continue. Ces dépenses pour 2025 s'élèvent dans une première estimation à 900 000 EUR HT.

La prospective montre aussi que, dès 2027, Sourcéo ne serait plus en mesure d'équilibrer la section d'exploitation et ainsi rembourser l'avance mise en place par la Métropole Européenne de Lille d'ici 2030, faire face à son plan d'investissement et, si besoin, emprunter auprès des banques.

La question du prix de VEG pour restaurer cette capacité se posera donc dès 2027.

A detailed view of industrial water treatment equipment, featuring large stainless steel pipes, valves with handwheels, and complex piping systems. The scene is brightly lit, highlighting the metallic surfaces and the intricate layout of the machinery.

sourcéo

LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL

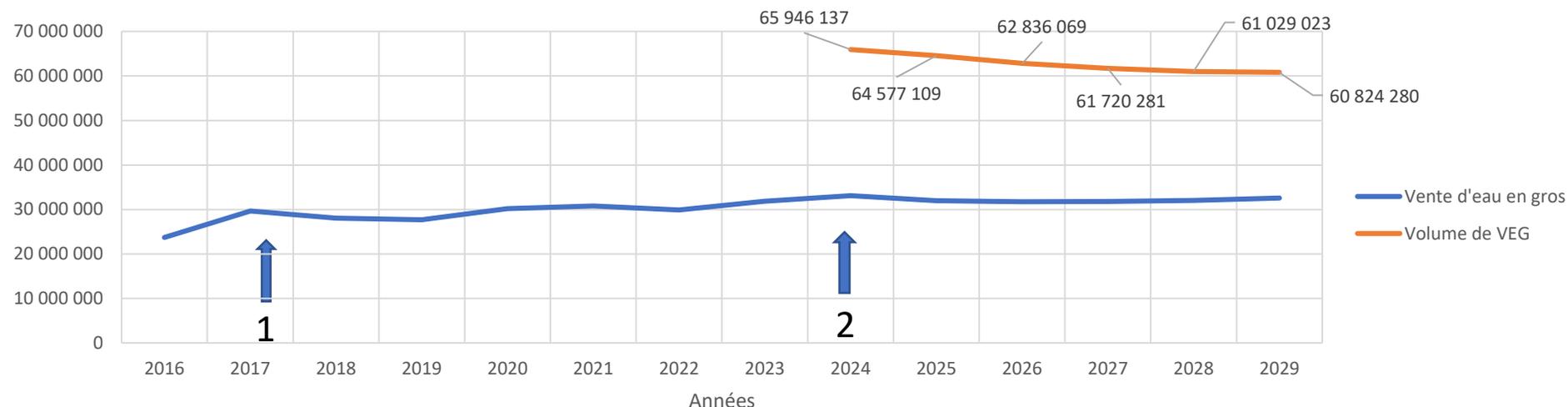
Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Présentation, concernant les principaux chapitres, de la prospective budgétaire à l'horizon 2029

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Recettes

Evolution des Ventes d'eau en Gros en Euros HT et des volumes vendus en m3 entre 2024 et 2029



1- Dans le contexte de sécheresse et de non ou très faible recharge des champs captants depuis 2016, invitation des citoyens de la MEL à diminuer les consommations d'eau, politique de renouvellement patrimonial des réseaux d'eau potable dynamique.

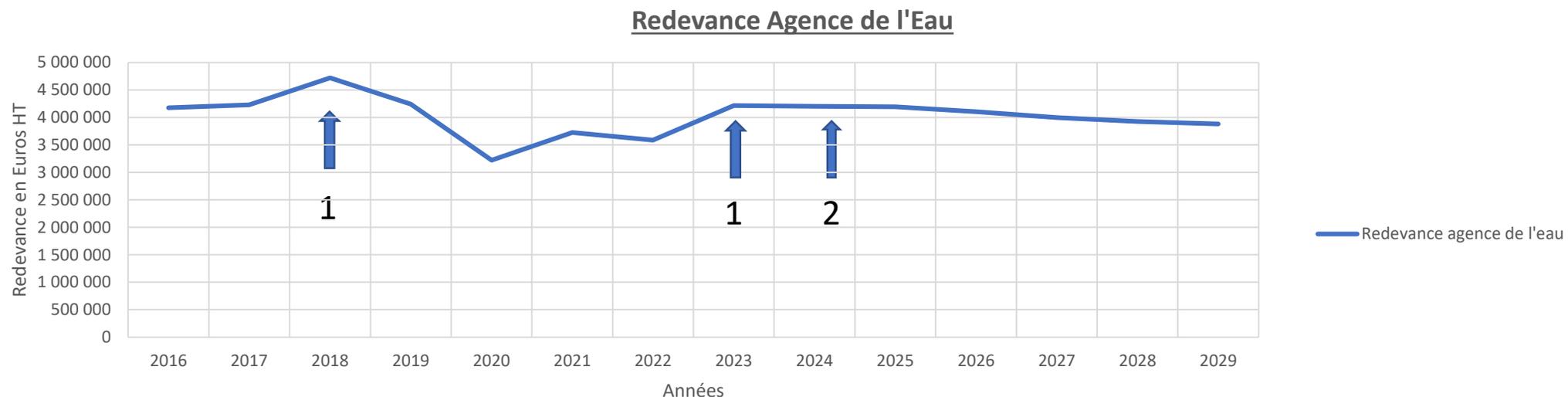
2- Application du nouveau contrat Ileo 2 à partir de 2024 qui se traduit par une baisse des ventes d'eau en gros sur 10 années (mesure du plateau à partir du point 2) compensé par les actualisations de prix et après 2028 le développement démographique de la MEL



Plafonnement des recettes de ventes d'eau en gros pour Sourceo d'ici 2030. Les baisses de volumes vendus sont compensés par l'hypothèse d'inflation à 2%

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Recettes



1- Le corrélat de la diminution des ventes d'eau en gros, doublée d'une augmentation des imports d'eau du SMAEL (stratégie MEL de préservation de la ressource) se traduit par une diminution de la perception des redevances de l'Agence de l'Eau .

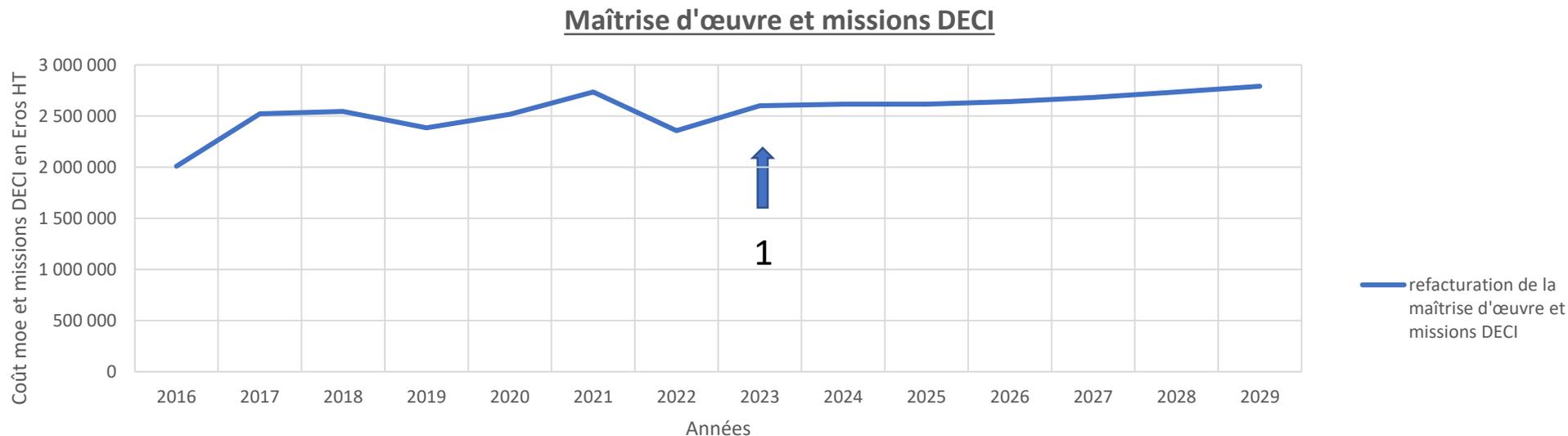
2- Application des nouveaux taux de redevances de l'Agence de l'Eau qui se traduiront par une augmentation des recettes et des dépenses



Recette Sourceo stagnante neutralisée par une dépense de redevance stable

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Recettes



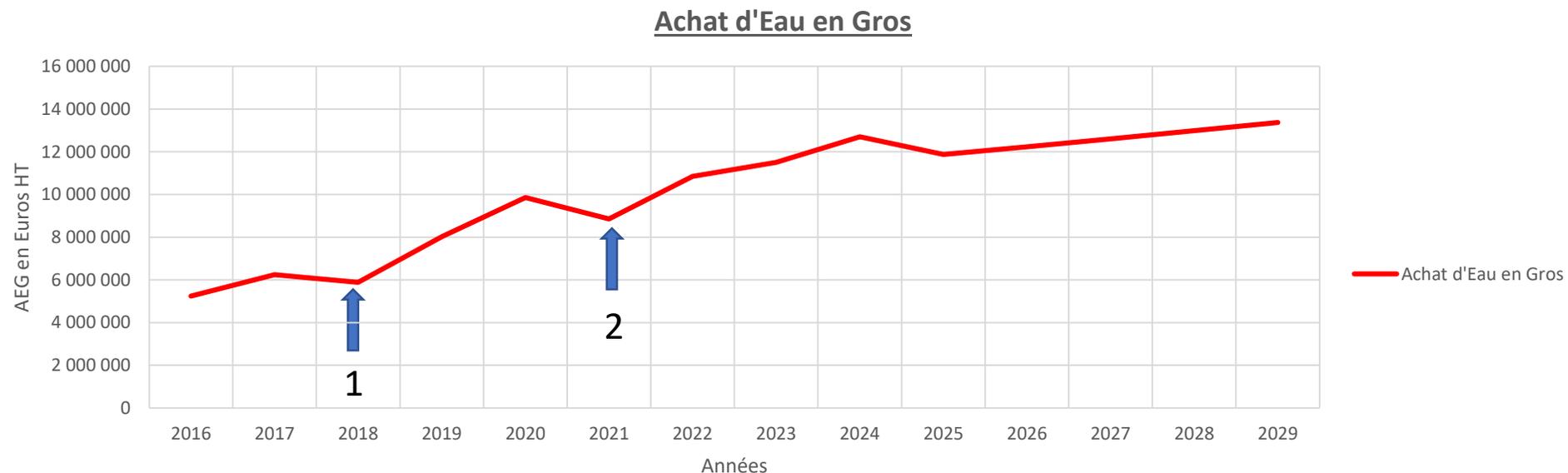
1- Atténuation de l'augmentation linéaire de la masse salariale à partir de 2023, stabilisation en 2024 et 2025, croissance de 1% en 2026 puis 1,5% en 2027 et l'index ICHT-E (2% moyen) à partir de 2028.



Recette Sourceo peu évolutive corrélée à des dépenses de charge de personnel maîtrisées sans tenir compte du travail d'organisation et d'optimisation des ressources (Cf. dépenses d'exploitation/charges personnel)

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Dépenses



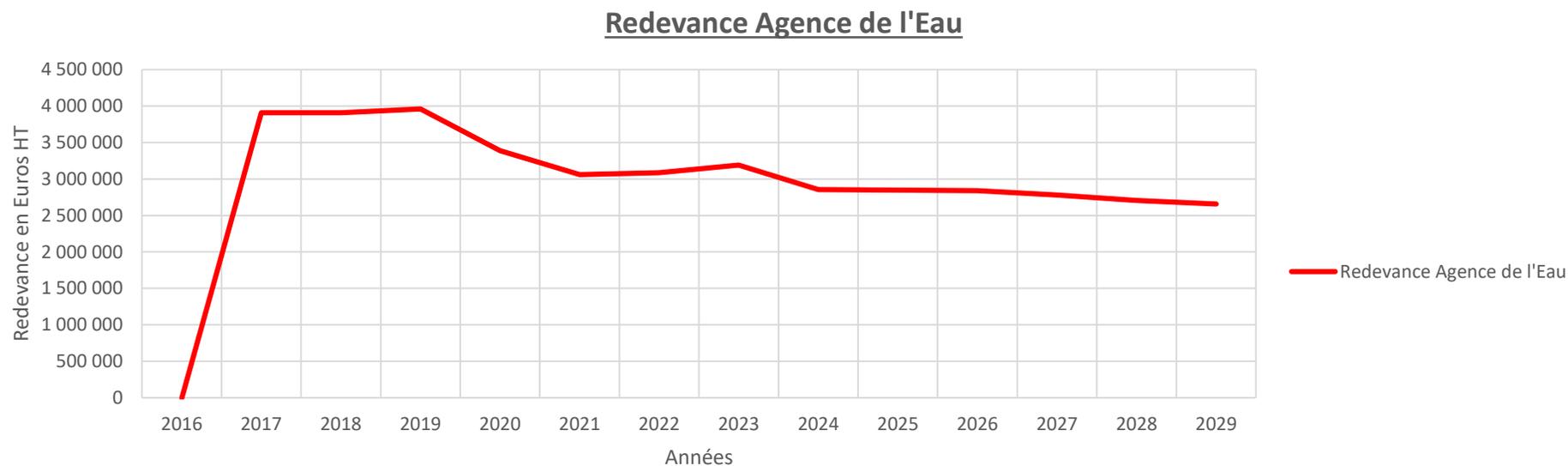
- 1- Décision MEL d'augmenter les imports d'eau depuis la SMAEL en préservation de la ressource en eau.
- 2- Nouvelle décision MEL de poursuivre l'augmentation de l'import d'eau jusqu'au maximum contractuel étant donné les phénomènes de sécheresse aggravant la disponibilité de la ressource



Dépense Sourceo à croissance soutenue. Sourceo engage des réflexions sur le fonctionnement nominal optimisé des usines de production dans un rapport à la demande en eau ainsi qu'aux conditions météorologiques annuelles. L'évolution est liée à l'indexation du prix d'Achat En Gros.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

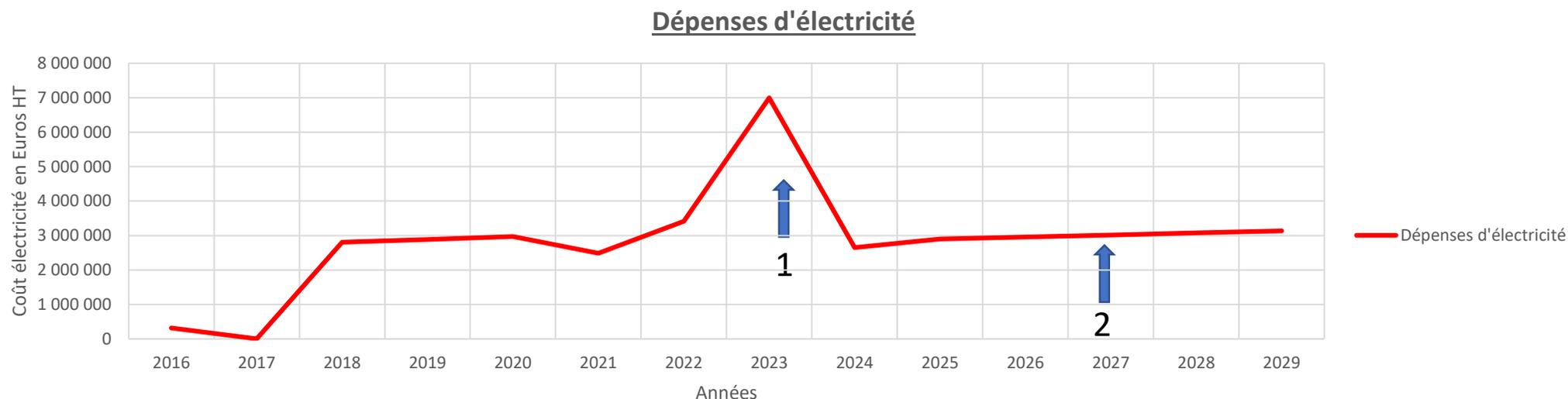
Section d'exploitation / Dépenses



Dépense Sourceo stagnante neutralisée par les recettes obtenues auprès des distributeurs d'eau. Les hausses de redevance sont compensées par les recettes

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Dépenses



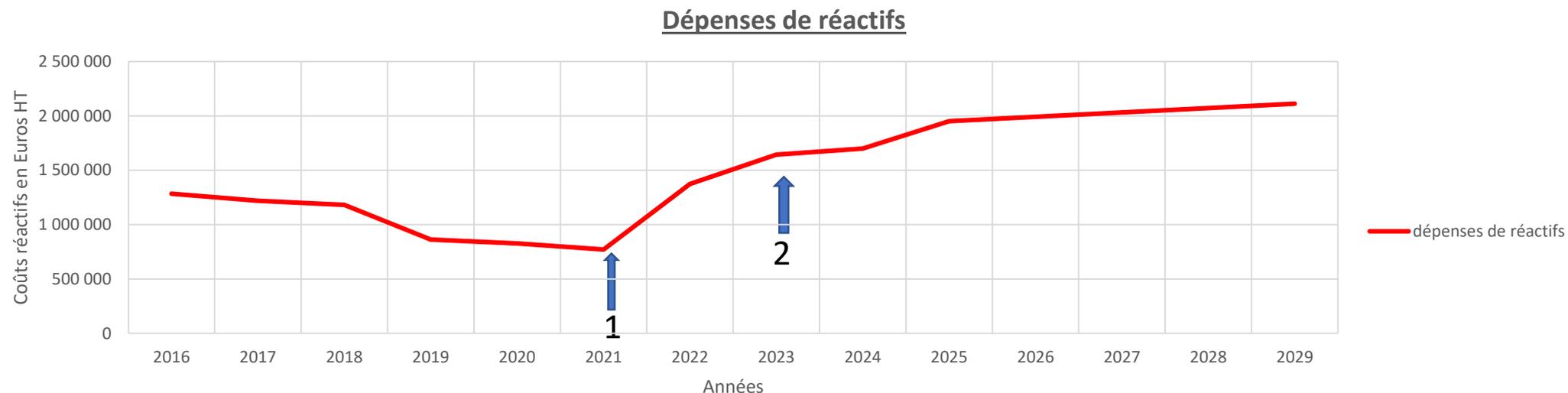
- 1- Décision Sourceo de sortir de l'achat groupé UGAP et d'acheter en propre (réflexion post inflation).
- 2- Nouvelle décision à prendre par Sourceo après 4 années de contrat selon évolution de l'ARENTH (marché SPOT, ...)



Pas de production d'eau sans électricité. Après un travail d'optimisation conduit en 2023 avec le distributeur d'eau Iléo (favoriser le remplissage des réservoirs en période d'effacement (HC)), stratégie d'achat en propre qui a permis de maîtriser les coûts par une part ARENTH de 82%. Attention augmentation des taxes en 2025 (TURPE). Les mises en exploitation des usines de Pecquencourt puis de Flers en Escrebieux auront un impact conséquent sur les coûts d'électricité.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Dépenses



1- A partir de 2021, phénomène d'inflation sur les réactifs (Chaux, Ethanol...) impliquant de renégocier les contrats (périodicité de révision notamment). Surcoût relativement maîtrisé pour la chaux.

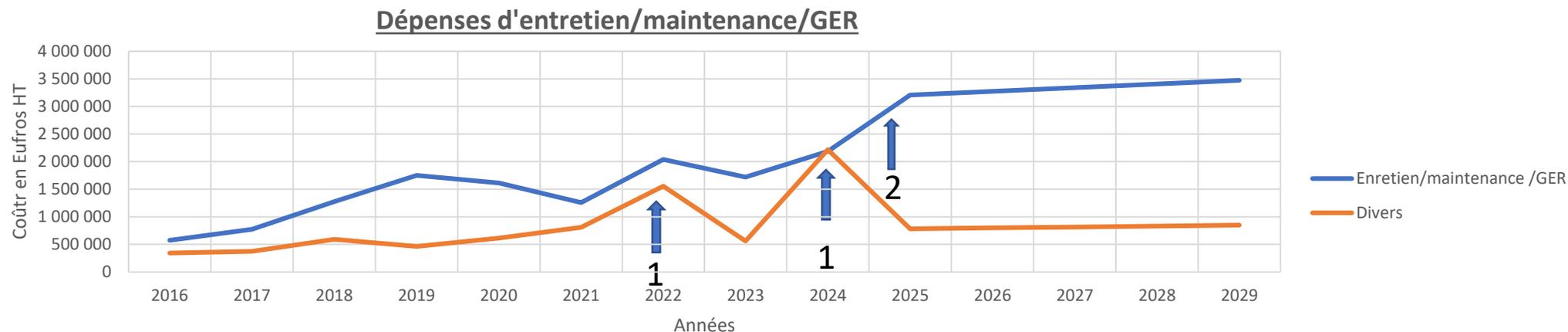
2- La stratégie marché a relativement peu d'impact sur les coûts car les fournisseurs sont peu nombreux, les exploitants préfèrent travailler avec un type de produit (chaux de la Moha en Belgique). Après 2030, remise en service de la décarbonatation de l'usine de Flers en Escrebieux.



L'objectif conduit par Sourceo est la recherche d'optimisation de ses process pour maîtriser les volumes de réactifs employés corrélativement à la recherche de volumes de production nominale usine.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Dépenses



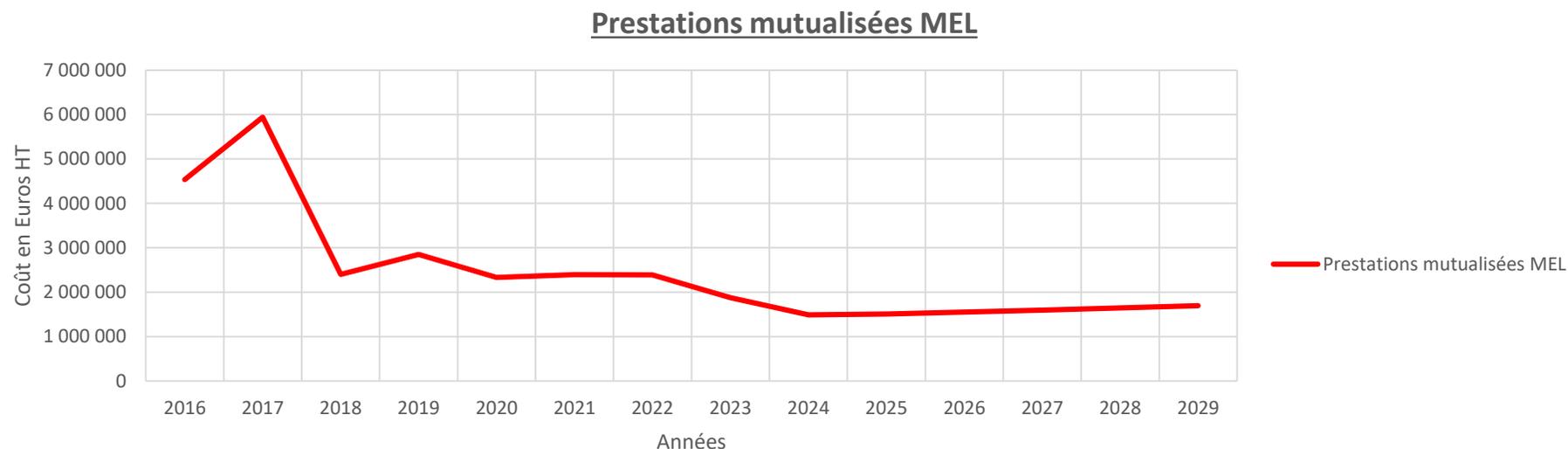
- 1- Dépenses diverses qui correspondent aux frais de gardiennage, de nettoyage usine, d'entretien d'espace verts et de télécommunication du réseau industriel. S'y retrouvent également les abonnements relatifs à l'informatique industrielle. La croissance de ces dépenses devrait suivre l'inflation. Les deux pics correspondent à du compte 67 (apurement de rattachement).
- 2- Augmentation du budget entretien/maintenance par le besoin de régénération des filtres à charbons actifs (sur le périmètre de l'Arbrisseau 350K€HT) et du budget innovation/étude et recherche sur les molécules émergentes et polluants éternels (528K€HT).



A la faveur de nouvelle consultation en 2025 et de la mutualisation avec le marché MEL (16 lots de travaux), Sourceo espère maîtriser au mieux les dépenses d'entretien maintenance.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

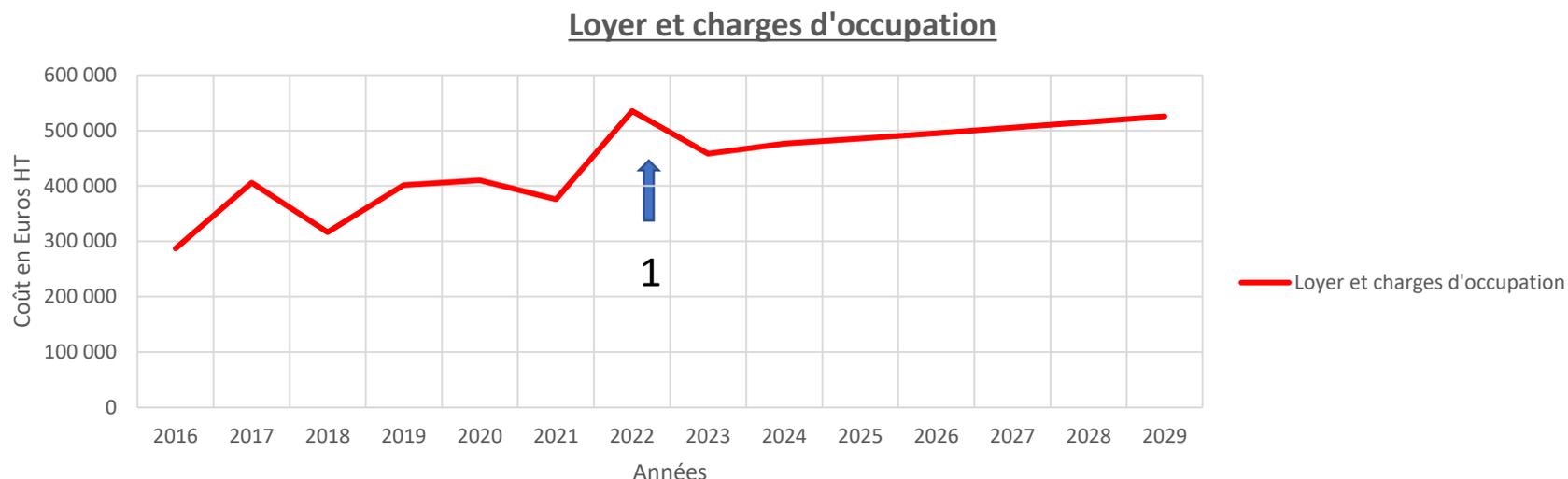
Section d'exploitation / Dépenses



Dépenses de mutualisation basée sur une convention établie en 2016 qui nécessitera une revue entre la MEL et Sourceo compte tenu de l'évolution des missions des deux entités.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Dépenses



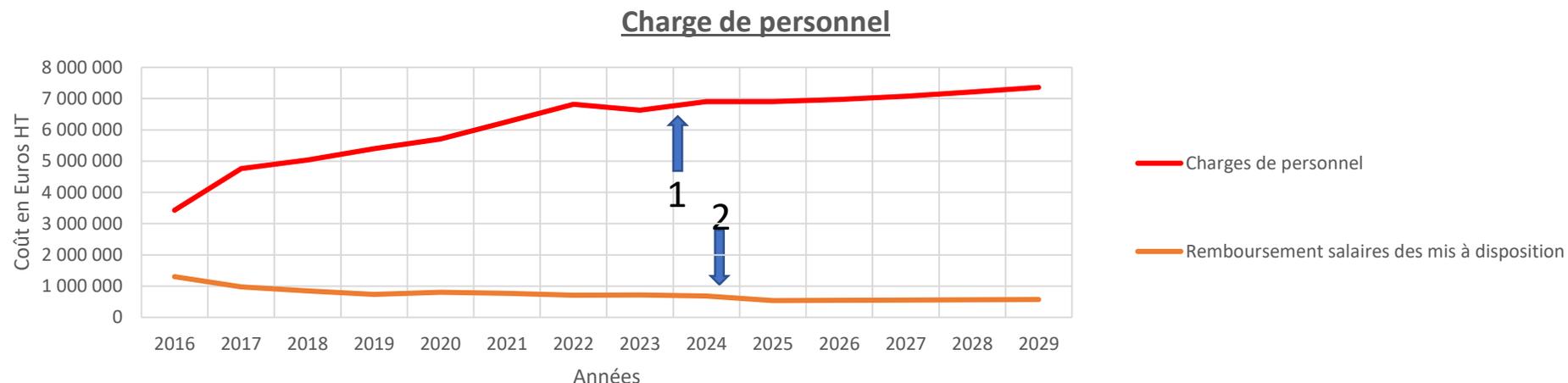
1- L'hébergement de Sourceo dans Biotope 2 se traduit par une action très concrète de qualité de vie au travail, de confort des usagers mais aussi, d'une maîtrise des coûts constatée dès 2023. Pour autant l'IRL et les phénomènes d'indexation des coûts sur les charges devraient se répercuter sur cette dépense.



Périmètre quelque peu différent avec l'ancienne agence de Sourceo puisque le contrat de bail inclut la location de l'atelier agrandi et les frais de propreté des bureaux.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Dépenses



1- Ajustement des charges de personnel par la maîtrise des effectifs (107 au 1^{er} juillet 2022, 95 au 1 janvier 2025) comprenant 3 ETP en remplacement d'arrêt maladie de longue durée. Les effectifs devraient évoluer légèrement avec la réalisation des usines de Pecquencourt et de Flers en Escrebieux (horizon 2028 pour les premiers recrutements).

Sourceo s'est doté, par sa nouvelle organisation, d'un service d'innovation et de système d'information en réponse aux enjeux normatifs et réglementaires (cyber sécurité/ANSSI). Par rapport au respect des enjeux réglementaires vis-à-vis de la Directive NIS 1 puis 2, certains missions internalisées devront être déduites des prestations facturées par la MEL au titre de la mutualisation.

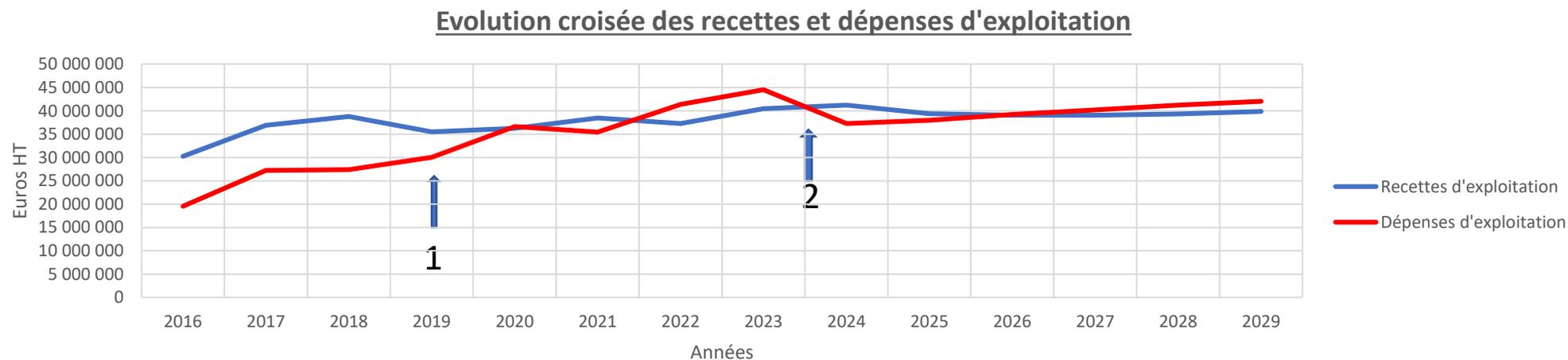
2- Diminution des moyens mis à disposition de la MEL à Sourceo (8 à 4 ETP entre les conventions de 2022 et de 2025)



Maîtrise forte de l'effectif de Sourceo, dans un contexte de réorganisation, pour permettre de mieux rémunérer, reconnaître l'expertise et les implications durables du personnel tout en restant compétitif par rapport au marché de l'emploi privé. Augmentation charges patronales en 2025 à prévoir.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'exploitation / Recettes et Dépenses



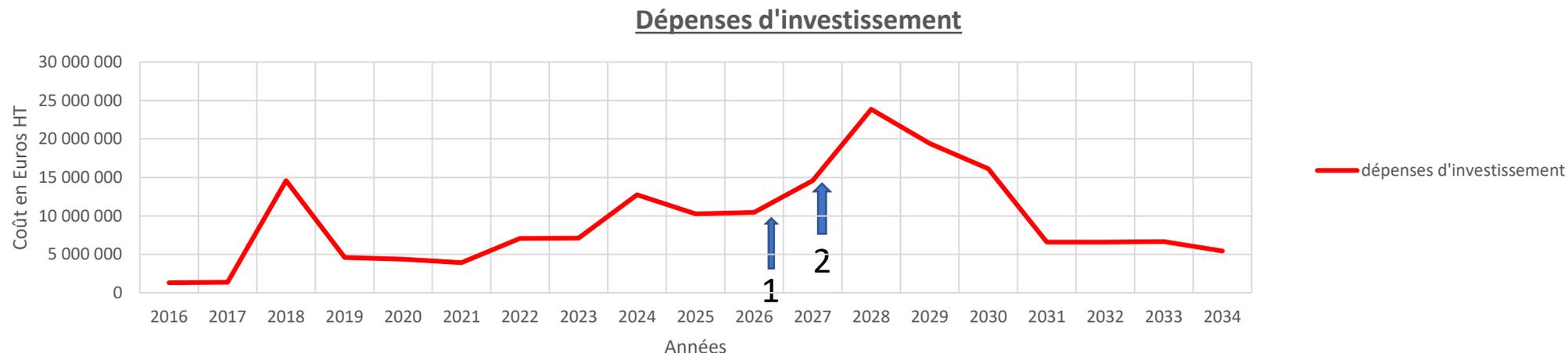
- 1- La mise en place de la participation statutaire en 2019 vient à resserrer l'écart entre les dépenses et les recettes. L'inflation exceptionnelle à partir de 2021 jusque 2023 s'est traduit par une inversion des courbes.
- 2- La fin du versement de la participation statutaire en 2024 permet à Sourceo de retrouver sur deux années un excédent d'exploitation.



La stratégie financière de Sourceo sera à déterminer pour permettre le financement des PPI et PPF et notamment la qualification du prix de vente en gros.

Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'adoption du budget primitif 2025

Section d'investissement / Dépenses



1- Vont débuter en fin 2025, début 2026 les dépenses d'investissement pour le traitement des polluants émergents sur l'usine des Ansereuilles.

2- les travaux de sécurisation des 3 Mm³ produits par an de Pecquencourt, et l'augmentation de la production d'eau de 3,5 Mm³/an par le projet de l'usine de Flers en Escrebieux.



Ces dépenses d'investissement s'ajoutent aux dépenses de mises aux normes des usines, de sûreté qui devront se prolonger au-delà de 2025, de continuité d'activité, de sécurisation de l'approvisionnement en eau, de déploiement d'EnR, d'investissement sur le génie civil des usines représentant des dépenses annuelles récurrentes de 6 à 8 M Euros HT.

Les conséquences sur les dépenses d'exploitation du fonctionnement de l'usine de Flers en Escrebieux, comme pour ceux dédiés au traitement des pollutions émergentes seront précisées au DOB 2025 avant BP 2026. 15

L'eau est notre élément



LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL

Conseil d'administration

Séance du 27 novembre 2024, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD
M. Michel BORREWATER, *en visio*
Mme Françoise GOUBE
M. Christophe GRAS, *en visio*
M. Julien PILETTE

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Julien PILETTE*
M. Alain CAMBIEN
M. Alexandre GARCIN
M. Alexis HOUSET
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX

Délibération n°24.27

Objet : Groupement de commandes pour des travaux sur des canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable - Lancement par la MEL d'un appel d'offres ouvert pour un accord-cadre à bons de commande en six lots

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Groupement de commandes pour des travaux sur des canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable - Lancement par la MEL d'un appel d'offres ouvert pour un accord-cadre à bons de commande en six lots

Par délibération n°18.42 du 6 décembre 2018, dans le cadre de la convention de groupement de commandes permanent avec la Métropole Européenne de Lille (délibération n°16.11 du 22 juin 2016), vous aviez autorisé le lancement par la MEL d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable pour un accord-cadre à bons de commande et marchés subséquents en sept lots.

Le marché alloti actuel, d'un montant minimum annuel de 6 900 000 EUR HT valeur marché (septembre 2019) et sans montant maximum, arrive à échéance en janvier prochain et il convient de le renouveler en groupement de commandes. Pour information, le total des commandes avoisine 26 000 000 EUR HT par an, révisions de prix comprises.

Il est proposé de renouveler en appel d'offres ouvert cet accord-cadre en six lots géographiques ; ceux-ci couvrent à la fois les quatre-vingt-quinze communes de la MEL ainsi que les communes traversées par des conduites d'adduction et de transport d'eau potable ou non potable depuis les forages et usines des Ansereuilles, de La Neuville, de Pecquencourt et de Flers-en-Escrebieux.

Chaque lot donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire d'une durée de six ans, pour un montant global minimum de 87 750 000 EUR HT et un montant global maximum de 351 000 000 EUR HT.

La MEL est chargée de mener l'ensemble de la procédure de passation et une partie de l'exécution, à savoir toutes modifications aux contrats. Sourcéo est responsable du reste de l'exécution de l'accord cadre le concernant (commandes, facturation, contrôle de l'exécution et constat de service fait).

L'accord-cadre prévoit la mise en œuvre d'une clause d'insertion sociale.

L'étendue des lots, leurs montants minimum et maximum, et leur estimation sont détaillés page suivante :



LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL

Lots géographiques	Montant minimum en € HT sur 6 ans	Montant maximum en € HT sur 6 ans	Montant estimé MEL en € HT sur 6 ans	Montant estimé Sourcedéo en € HT sur 6 ans
Lot n° 1 : Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable sur et hors territoire de la MEL sur les communes de : ANHIERS, ANSTAING, AVELIN, BAISIEUX, BOUVINES, CHERENG, ENNEVELIN, FACHES-THUMESNIL, FAUMONT, FLINES LES RACHES, FRETIN, GRUSON, HELLEMES, LALLAING, LAMBERSART, LA MADELEINE, LESQUIN, LEZENNES, LILLE, LOMME, MARCHIENNES, MERIGNIES, MONS-EN-BAROEUL, MONS-EN-PEVELE, PECQUENCOURT, PERONNE-EN-MELANTOIS, PONT-A-MARCOQ, RACHES, RAIMBEAUCOURT, RONCHIN, SAINGHIN-EN-MELANTOIS, TRESSIN, VENDEVILLE, VILLENEUVE D'ASCOQ, VRED, WILLEMS	25 500 000	102 000 000	46 000 000	3 000 000
Lot n° 2 : Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable sur et hors territoire de la MEL sur les communes de : LANNOY, LEERS, LYS-LEZ-LANNOY, ROUBAIX, TOUFFLERS, TOURCOING, WATTRELOS	23 125 000	92 500 000	42 000 000	
Lot n° 3 : Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable sur et hors territoire de la MEL sur les communes de : BONDUES, CROIX, FOREST-SUR-MARQUE, HEM, MARCOQ-EN-BAROEUL, MARQUETTE-LEZ-LILLE, MOUVAUX, SAILLY-LEZ-LANNOY, SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, WAMBRECHIES, WASQUEHAL	13 375 000	53 500 000	24 000 000	
Lot n° 4 : Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable sur et hors territoire de la MEL sur les communes de : BOUSBECQUE, COMINES, DEULEMONT, HALLUIN, LINSSELLES, NEUVILLE EN FERRAIN, QUESNOY SUR DEULE, RONCOQ, WARNETON, WERVICQ	8 500 000	34 000 000	15 000 000	
Lot n° 5 : Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable sur et hors territoire de la MEL sur les communes de : ARMENTIERES, AUBERS, BOIS-GRENIER, CAPINGHEM, EMMERIN, ENGLOS, ENNETIERES EN WEPPE, ERQUINGHEM-LYS, ESCOBECQUES, FRELINGHIEN, FROMELLES, HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN, HAUBOURDIN, HOUPLINES, LA CHAPELLE D'ARMENTIERES, LE MAISNIL, LOMPRET, LOOS, PERENCHIES, PREMESQUES, RADINGHEM EN-WEPPE, SEQUEDIN, VERLINGHEM	10 500 000	42 000 000	19 000 000	
Lot n° 6 : Travaux sur les canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable sur et hors territoire de la MEL sur les communes de : ALLENNES-LES-MARAIS, ANNOEULLIN, ATTICHES, AUBY, BALVIN, BEAUCAMPS-LIGNY, CARNIN, DON, ERQUINGHEM-LE-SEC, FLERS-EN-ESCREBIEUX, FOURNES-EN-WEPPE, HANTAY, HERLIES, HOUPLIN-ANCOISNE, ILLIES, LA BASSEE, LA NEUVILLE, LEFOREST, MARQUILLIES, MONCHEAUX, NOYELLES-LES-SECLIN, PROVIN, SAINGHIN-EN-WEPPE, SALOME, SANTES, SECLIN, TEMPLEMARS, THUMERIES, WATTIGNIES, WAVRIN, WICRES	6 750 000	27 000 000	12 000 000	
TOTAL	87 750 000	351 000 000	158 000 000	

En conséquence, il vous est demandé de :

- 1°) approuver les dispositions qui précèdent ;
- 2°) autoriser le lancement en appel d'offres ouvert d'un accord-cadre pour des travaux sur des canalisations de transport et de distribution d'eau potable ou non potable, en groupement de commandes avec la MEL, désigner coordonnatrice cette dernière, l'autoriser à signer le marché ;
- 3°) autoriser, au cas où l'appel d'offres serait déclaré infructueux, le lancement soit d'un nouvel appel d'offres en vertu de l'article R.2124-2 du Code de la commande publique, soit d'une procédure avec négociation en vertu de l'article R.2124-3 du Code de la commande publique, soit d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables en vertu de l'article R. 2122-2 du Code de la commande publique ;
- 4°) imputer les dépenses à l'article 2313 dans la limite des crédits ouverts à nos documents budgétaires.

Conseil d'administration

Séance du 27 novembre 2024, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD
M. Michel BORREWATER, *en visio*
Mme Françoise GOUBE
M. Christophe GRAS, *en visio*
M. Julien PILETTE

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Julien PILETTE*
M. Alain CAMBIEN
M. Alexandre GARCIN
M. Alexis HOUSET
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX

Délibération n°24.28

**Objet : Rénovation du parc d'automatisme et de la supervision des usines de l'Arbrisseau,
d'Emmerin et de son champ captant – Avenant au marché n°24SO0200**

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Rénovation du parc d'automatisme et de la supervision des usines de l'Arbrisseau, d'Emmerin et de son champ captant – Avenant au marché n°24SO0200

Par délibération n°24.04 du 24 janvier 2024, vous avez autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la rénovation du parc d'automatismes et de la supervision de l'usine de l'Arbrisseau.

Le marché, estimé à 500 000 EUR HT, a été notifié le 27 mai dernier à NEU-JKF Automation S.A.S. (marché n°24SO0200) pour un montant de 423 853.75 EUR HT.

Le marché prévoyait la pose d'ilots déportés en communication avec l'automate. Mais, depuis la consultation faite, nous avons appris que le fabricant, Schneider, s'apprêtait à abandonner ce type de matériel. En concertation avec le titulaire, et dans le sens de l'homogénéisation de notre parc de matériels, il apparaît plus judicieux d'installer des racks automate comme cela a été fait aux Ansereuilles.

Autre évolution, liée au progrès technique : le remplacement récent de plusieurs débitmètres à l'Arbrisseau permet à présent de les mettre en communication sur le réseau. Il est opportun d'ajouter cette prestation (de câblage, de pose de convertisseurs) aux travaux en cours. Idem pour deux assécheurs et deux compresseurs qui pourront maintenant être connectés au réseau.

L'avenant qui vous est proposé porte donc sur :

- le passage en configuration RIO de l'automate d'Emmerin (l'usine élévatrice alimentant l'Arbrisseau)

1 - TS Emmerin - Passage en configuration full RIO						
Rénovation Emmerin (API et IHM)		prix HT	CONFIG STB (INITIALE)		CONFIG RIO	
			Quantité	total HT	Quantité	total HT
Programmation, tests et mise en service	jour Technicien	560,00 €	50	28 000,00 €	50	28 000,00 €
	jour Ingénieur	650,00 €	15	9 750,00 €	15	9 750,00 €
Travaux électriques	jour Technicien	650,00 €	10	6 500,00 €	10,5	6 825,00 €
	jour Ingénieur			0,00 €		
Matériels APIs et Advantys	BMXCPS2000	250,00 €	1	250,00 €	1	250,00 €
	BMXCPS3500	462,50 €	0	0,00 €	2	925,00 €
	BMEP583040	4 750,00 €	1	4 750,00 €	1	4 750,00 €
	BMXNOC0301	1 100,00 €	1	1 100,00 €	1	1 100,00 €
	BMECRA31210	775,00 €	0	0,00 €	2	1 550,00 €
	BMXDDI3202K	362,50 €	0	0,00 €	1	362,50 €
	BMXDDI1602	262,50 €	0	0,00 €	5	1 312,50 €
	BMXDRA1605	287,50 €	0	0,00 €	1	287,50 €
	BMXDDO3202K	450,00 €	0	0,00 €	1	450,00 €
	BMXAM0810	825,00 €	0	0,00 €	2	1 650,00 €
	BMXAMO0410	500,00 €	0	0,00 €	1	500,00 €
	BMEXBP0400	112,50 €	1	112,50 €	1	112,50 €
	BMEXBP1200	237,50 €	0	0,00 €	2	475,00 €
	STBNIP2311	387,50 €	2	775,00 €	0	0,00 €
	STBPD3100K	62,50 €	3	187,50 €	0	0,00 €
	STBDDI3725K	137,50 €	11	1 512,50 €	0	0,00 €
	STBDDO3705K	162,50 €	4	650,00 €	0	0,00 €
	STBACO1225K	175,00 €	2	350,00 €	0	0,00 €
	STBXMP1100	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
	Matériels réseaux	Moxa MB3170	313,75 €	4	1 255,00 €	4
				0,00 €		0,00 €
				0,00 €		0,00 €
Fournitures électriques (Cables, connecteurs, etc...)				4 400,00 €		5 120,00 €
Intégration de la station d'Emmerin Réservoirs et Refoulements (param, défaut, courbes, etc...)	SUPERVISION Topkapi			28 500,00 €		28 500,00 €
Coût phase 2				88 092,50 €		93 175,00 €
Coût passage en configuration full RIO						5 082,50 €

➤ et la mise en communication d'équipements complémentaires sur le site de l'Arbrisseau :

2 - TS Arbrisseau - Mise en communication Modbus IP d'équipements supplémentaires				
Sécheurs d'air : tirages de 2 câbles Ethernet + noyaux Compresseurs d'air : tirages de 2 câbles Ethernet + noyaux Débitmètres : Tirages de 4 câbles Ethernet + noyaux	jour Technicien	650,00 €	2	1 300,00 €
Fournitures électriques (Cables, connecteurs, etc...)				1 120,00 €
Création d'un objet structuré sécheurs d'air (limite 15 points par équipement) Intégration / création d'une Popup spécifique aux sécheurs d'air sur Topkapi Création d'un objet structuré compresseur (limite 15 points par équipement) Intégration / création d'une Popup spécifique aux Compresseurs sur Topkapi	jour Technicien	560,00 €	2	1 120,00 €
Montage / Paramétrage / Raccordement de 4 Moxa (fourniture hors avenant) pour les 4 débitmètres	jour Technicien	560,00 €	0,5	280,00 €
Test de communication et mise en service	jour Technicien	560,00 €	1,5	840,00 €
Coût mise en communication Modbus IP d'équipements supplémentaires				4 660,00 €

Le montant total de l'avenant s'élève à 9 742.50 EUR HT, soit +2.3% du montant du marché initial.

En conséquence, il vous est demandé de :

- 1°) autoriser le directeur à signer l'avenant au marché n°24SO0200 ;
- 2°) imputer les dépenses à l'art. 2315, dans la limite des crédits ouverts à nos documents budgétaires.

Conseil d'administration

Séance du 27 novembre 2024, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD
M. Michel BORREWATER, *en visio*
Mme Françoise GOUBE
M. Christophe GRAS, *en visio*
M. Julien PILETTE

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Julien PILETTE*
M. Alain CAMBIEN
M. Alexandre GARCIN
M. Alexis HOUSET
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX

Délibération n°24.29

Objet : Réalisation de forages d'alimentation en eau potable dans la nappe de la craie au droit du champ captant d'Emmerin – Conventions d'occupation temporaire avec des agriculteurs

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Réalisation de forages d'alimentation en eau potable dans la nappe de la craie au droit du champ captant d'Emmerin – Conventions d'occupation temporaire avec des agriculteurs

Par délibérations n°22.04 du 28 février 2022 et 22.16 du 22 juin 2022, vous aviez autorisé l'établissement de conventions d'occupation temporaire sur des parcelles privées et exploitées pour le passage de canalisations souples en vue de réaliser des rejets d'eau de nappe au milieu naturel lors des essais de pompage sur les nouveaux forages.

A la même séance du 22 juin 2022, la délibération n°22.15 permettait également de lancer la consultation pour les travaux de raccordement, d'équipement des fosses et de sécurisation électrique des six nouveaux forages d'eau réalisés en 2022 sous maîtrise d'œuvre confiée au groupement ANTEA (mandataire) – IRH Ingénieur Conseil.

Ces travaux (marché n°22SO2301) nécessitent de traverser et d'installer en tranchés les réseaux hydrauliques et électriques au sein de parcelles exploitées par des agriculteurs.

Dans ce cadre, il convient de les indemniser pour le préjudice subi sur la base du barème de la chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais sur les postes « perte de récolte en cours », « déficit sur récoltes suivantes », « remise en état du sol et reconstitution de fumures » et « gênes et troubles divers ».

Selon le barème précité, ces indemnités représenteront au maximum :



LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL

Exploitant	Parcelles	Surfaces	Culture	Indemnité au m ² (EUR)	Total (EUR)
M r A C Q U E T T E	B1063, B270, B1083, B281	3000 m ²	Blé	Perte de récolte en cours (blé) : Surface totale d'occupation : 3000m ² Soit 0.3 x 3 907 EUR/ha = 1 172.10 EUR Déficit sur récolte suivantes : Tranchée : 5 955 EUR/ha x 0.3=1 786.50 EUR Remise en état du sol et reconstitution de fumure : Soit : 2 832 EUR/ha x 0.3=849.60 EUR Gênes et troubles divers : Soit : 1324 EUR/ha x 0.3=397.20 EUR	4205.40
M r A C Q U E T T E	B1063, B270, B1083, B281	4500 m ²	Assolement fourrager	Perte de récolte en cours (assolement fourrager) : Soit 0.45 x 4 372 EUR/ha = 1 967.40 EUR Déficit sur récolte suivantes : Zone de circulation : 3 970 EUR/ha x 0.3793 = 1 505.82 EUR Tranchée : 5 955 EUR/ha x 0.0707= 421.02 EUR Remise en état du sol et reconstitution de fumure : Soit : 2 832 EUR/ha x 0.4436=1 274.40 EUR Gênes et troubles divers : Soit : 1324 EUR/ha x 0.45= 595.80 EUR	5 764.44
M r M O R E A U X	AM 58	350 m ²	blé	Perte de récolte en cours (blé) : Surface totale d'occupation : 350m ² Soit 0.035 x 3 907 EUR/ha = 136.75 EUR Déficit sur récolte suivantes (tranchée) : Tranchée : 0.0123 x 5 955 EUR/ha = 73.25 EUR Remise en état du sol et reconstitution de fumure : Soit : 0.035 x 2 832 EUR/ha =99.12 EUR Gênes et troubles divers : Soit : 0.035 x1324 EUR/ha= 46.34 EUR	355.46
M r W I B A U X	AM 34	300 m ²	blé	Perte de récolte en cours (blé) : Surface totale d'occupation : 300m ² Soit 0.03 x 3 907 EUR/ha = 117.21 EUR Déficit sur récolte suivantes (tranchée) : Tranchée : 0.03 x 5 955 EUR/ha = 178.65 EUR Remise en état du sol et reconstitution de fumure : Soit : 0.03 x 2 832 EUR/ha =84.96 EUR Gênes et troubles divers : Soit : 0.03 x1324 EUR/ha= 39.72 EUR	420.54

En conséquence, il vous est demandé de :

1°) approuver les dispositions qui précèdent ;

2°) autoriser le directeur à signer les conventions d'occupation temporaire avec les trois exploitants cités ;

3°) imputer les dépenses à l'art. 6137 dans la limite des crédits inscrits à nos documents budgétaires.